

Oralité/Auralité

Jean-Marie Privat

▶ To cite this version:

Jean-Marie Privat. Oralité/Auralité. 2019, pp. [En ligne]. 10.4000/pratiques.6777. hal-03175509

HAL Id: hal-03175509 https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03175509

Submitted on 20 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pratiques

Linguistique, littérature, didactique

183-184 | 2019 oralité, littératie

Oralité/Auralité

Jean-Marie Privat



Édition électroniqueURL: http://journals.openedition.org/pratiques/6777

DOI: 10.4000/pratiques.6777

ISSN: 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Jean-Marie Privat, « Oralité/Auralité », Pratiques [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 09 octobre 2020. URL: http://journals.openedition.org/pratiques/6777; DOI: https://doi.org/10.4000/pratiques.6777

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Oralité/Auralité

Jean-Marie Privat

- Les termes « oreille », « auditeur » ou encore « écoute » ne figurent pas à l'index du Cours de linguistique générale de Saussure (1916). Pourtant le caractère sonore/vocal du langage ne fait pas de doute. Stricto auditu, il n'y a pas de voix sans oreille. Le néologisme d'auralité vise à prendre acte de cette réalité, plus riche et plus complexe qu'il n'y paraît. À titre exploratoire, nous retiendrons cinq points.
- 1- Le premier intérêt de cette notion est de prendre en compte sans hiérarchie implicite les deux pôles de l'interlocution active : « La parole est moitié à celuy qui parle, moitié à celuy qui l'escoute » (Montaigne, 1580). L'analyse conversationnelle a bien repéré le jeu des signaux verbaux régulateurs dans les interactions verbales (« "oui, oui", "bien sûr", "ah bon..." », etc.), sortes d'éléments phatiques qui présupposent à minima une attention coopérative au discours entendu. Ces régulateurs sont manifestement à l'œuvre dans l'espace privé ou public (une réunion de famille ou au café par exemple, etc.) quand on dit justement qu'on ne s'entend plus ou quand tout se passe comme si le groupe (policé) autorégulait (s'entendait tacitement pour réguler) le volume sonore des discussions, volume qui semble suivre une courbe sinusoïdale. Sur un plan discursif plus fondamental la prise en compte de l'auditeur loin de tout scriptocentrisme est liée selon Bakhtine à la dynamique même de l'échange verbal ou du contrat partagé de la communication :

L'auditeur qui reçoit et comprend la signification (linguistique) d'un discours adopte simultanément une attitude *responsive active* [...]. Le rôle actif de l'autre dans le processus de l'échange verbal ne saurait être minimisé. C'est là où se rencontrent dans toute leur *intégrité*, des positions, des personnes [...], justement des *voix*¹. (Bakhtine, 1984, p. 275, 331-333, 368)

L'audition en tant que telle instaure un rapport dialogique [...]. Les autres ne sont pas des auditeurs passifs mais des participants actifs de l'échange verbal. Le locuteur, d'emblée, attend d'eux une réponse, une compréhension responsive active. Tout l'énoncé s'élabore comme pour aller au-devant de cette réponse [...]. (Bakhtine, 1984, p. 302-303, 337)

Enfin, la sociologie de la domination linguistique ne saurait rester muette sur les configurations sociales dans lesquelles on [il, elle] est prié d'écouter... et de se taire.

2- Un second intérêt de l'auralité est de mettre l'accent sur la matérialité du corps parlant (la voix) et du corps écoutant (l'oreille). L'oreille a longtemps été déconsidérée en tant qu'organe réputé passif (« se boucher les oreilles », « être dur d'oreille », « ne pas avoir d'oreille », « casser les oreilles », etc.) alors que cet organe est le siège de l'attention à l'autre et au monde (« tendre l'oreille », « dresser l'oreille », « l'oreille aux aguets », etc.). Ce discrédit relatif est peut-être à mettre en relation avec la sur-légitimité de l'écrit (solitude du scripteur, silence du lecteur). Les contre-exemples sont innombrables, exemples tant quotidiens (écouter une émission à la radio, écouter une grande voix enregistrée, etc.) que plus historiques et littéraires :

Et aussitôt que notre appel a retenti, dans la nuit pleine d'apparitions sur laquelle nos oreilles s'ouvrent seules, un bruit léger – un bruit abstrait – celui de la distance supprimée – et la voix de l'être cher s'adresse à nous. (Proust, 1919-1927) Ulysse [dixit Circé], bouche les oreilles de tes compagnons avec de la cire molle [...]. Toi-même, si tu le désires, tu pourras écouter les Sirènes, mais laisse-toi auparavant attacher les pieds et les mains au mât de ton navire rapide [...] afin que tu puisses te réjouir [jouir ?] en écoutant la voix de ces Sirènes enchanteresses. (Homère, *Odyssée*, Livre XII)

C'est l'aura (affective ou initiatique) de l'oralité/auralité. Et d'un point de vue pédagogique (et artistique) cette centration sur la vocalité/auralité rencontre inévitablement la question de la compétence de l'auditeur (salle de concert ou salle de classe), écoute participative ou même contributive :

Silence profond jusqu'à la fin. À peine quelques exclamations leur échappent. Sont pénétrés. Sentent que c'est beau. Un garçon de 11 ans aux passages trop tristes (visite de la petite sirène chez la sorcière) se bouche les oreilles puis il se force à tout écouter. (Leriche, 1926)

L'expérience transmise de bouche en bouche est la source à laquelle tous les conteurs ont puisé [...]. L'art de raconter des histoires est toujours l'art de reprendre celles qu'on a entendues, et celui-ci se perd dès lors que les histoires ne sont plus conservées en mémoire [...]. Ainsi se perd le don de prêter l'oreille, et de ceux qui prêtent l'oreille la communauté disparaît ». (Benjamin, 1991 [1936])

- 3- Un troisième enjeu plus épistémologique et peut-être poétique est d'échapper à l'académisme latent des corpus oraux traditionnels, au risque de passer sous silence des pratiques d'oralité/auralité bien attestées. En voici quelques exemples très diversifiés pris dans notre culture, à titre heuristique on l'espère :
 - Le « bouche à oreille » dans la cure analytique où, du divan du patient au fauteuil de l'analyste, se configure un stade oral.aural plus ou moins en miroir ;
 - la supplique à Dieu ou à l'absent : « Seigneur, écoute ma voix ! Que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications ! » Psaumes 130 : 2
 - le témoin auriculaire et (jadis) le devoir légal de voisinage : « À quelle distance commence le voisinage ? Le voisinage commence au point où il a été possible d'entendre la voix de celui qui appelait au secours. » *Traité du voisinage*, (Fournel, 1834).
 - l'in-fans est auralité. Ce point présente un intérêt théorique et éducatif tout particulier pour les premiers contacts langagiers de l'enfant. Sans parler de l'auralité première (la pulsation aurale mère/fœtus).
 - · l'acousmate:

J'entendais le tic tac de la montre de Saint-Loup, laquelle ne devait pas être bien loin de moi. Ce tic tac changeait de place à tout moment car je ne voyais pas la montre; il me semblait venir de derrière moi, de devant, d'à droite, d'à gauche, parfois s'éteindre comme s'il était très loin. Tout d'un coup je découvris la montre sur la table. Alors j'entendis le tic tac en un lieu fixe d'où il ne bougea plus. Je

croyais l'entendre à cet endroit-là; je ne l'y entendais pas, je l'y voyais, les sons n'ont pas de lieu. (Proust, 1919-1927)

• l'écho de la voix humaine et/ou de la voix du monde :

À l'entrée de ce bassin [...], les échos de la montagne répètent sans cesse le bruit des vents qui agitent les forêts voisines, et le fracas des vagues qui brisent au loin sur les récifs ; mais au pied même des cabanes on n'entend plus aucun bruit.

[...] Paul, dans l'espoir que quelque chasseur pourrait l'entendre, cria alors de toute sa force : « Venez, venez, au secours de Virginie » ! mais les seuls échos de la forêt répondirent à sa voix, et répétèrent à plusieurs reprises : « Virginie... Virginie. (Bernardin de Saint-Pierre, 1788)

On perçoit plus largement combien la fiction (ou l'activité onirique) peut jouer de l'anthropocentrisme langagier (la source murmure, la poule chante) et faire exister un imaginaire sémiotique où les animaux entendent la parole de leurs maîtres et écoutent le chant d'Orphée (les animaux s'écoutent/s'entendent entre eux aussi), où le bambou des îles vous parle jour et nuit et où les oracles sont à l'écoute du bruissement sacré des feuilles de chêne sous le vent². Bref, si la pensée sauvage du langage est assumée, si l'invitation du langage est une invitation au voyage:

Tout y parlerait

À l'âme en secret

Sa douce langue natale. (Baudelaire, 1857)

4- Un autre enjeu - connexe au précédent - est de ne pas réduire *a priori* la sémio/sphère à la logosphère. L'oreille humaine (pas plus que la bouche) ne se résume à ses usages langagiers. Les sons et le silence, les bruits et la musique participent avec ou sans le langage de l'univers multi-sémiotique et pluri-sensoriel commun. Une cour d'école ou une libre conversation serait un bel exemple de cette choralité. Même si pour simplifier nous sous-exposons ici certaines données, comme l'agentivité des regards par exemple :

Les critiques vives, les récits pressés abondent ; les yeux écoutent ; les gestes interrogent ; la physionomie répond ; tout est esprit et pensée. Jamais le phénomène oral qui, bien étudié, bien manié, fait la puissance de l'acteur et du conteur, ne m'avait si complétement ensorcelé. (Balzac, 1832)

- 9 Et l'un des défis que rencontre l'écrit est justement de transcrire/traduire ces informants du *phénomène oral* sans qu'ils ne tombent dans « la trappe de l'écrit » (Barthes, 1982).
- 5- L'auralité de l'écrit ouvre enfin à un questionnement qui élargit assez sensiblement le problème de l'oral dans l'écrit. L'écrit peut d'abord mettre en scène/mots la relation aurale attachée aux cultures orales (ou à leur nostalgie), une auralité montrée en quelque façon :

Ma mère-grand que vous avez de grandes oreilles! C'est pour mieux écouter mon enfant. (Perrault, 1697)

Est-ce que ces lignes noires sur ce vilain vieux papier n'auront jamais fini de vous parler ? [...] Est-ce qu'il n'est pas plus doux de parler avec moi, qui vous regarde, que de parler des jours entiers avec ces mots ou avec ces ombres qui ne vous écoutent pas ? » (Lamartine, 1879 [1849]).

Ensuite, l'écrit peut être comme sonorisé et entendu dans/pour sa conception même : subvocalisation pour l'un, gueuloir pour l'autre, parole intérieure sans doute pour chacun e³. Cette auralité de production (scriptauralité) se double pour certains genres d'une auralité de destination : écrire pour être entendu, en réception (sonnet, théâtre, livret d'opéra). L'écrit peut encore être perçu comme le lieu intime où l'on entend ses

voix chères qui se sont tues ou comme un espace où le lecteur moderne cherche à entendre « ces fragiles effets de corps dans la langue, voix multiples mises à distance par [...] l'économie scripturaire » (de Certeau, 1980, p. 231). Cette auralité constitutive du texte se prête alors particulièrement bien à une écoute intra/dialogique (ou même souvent infra/dialogique comme le murmure muet du discours intérieur) du texte lu/vu par le lecteur. G. Bachelard, lui, témoignait de la rêverie poétique du lecteur qui, depuis l'espace même de la page, « entend les sons de la parole écrite. »

12 En somme, si l'on se déprend de l'anthropocentrisme, du logocentrisme, et du scriptocentrisme, il est possible de mieux... s'entendre dire et lire.

BIBI IOGRAPHIF

ABRAM, D. (2013). Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte, 2013.

BACHELARD, G. (2016) [1960]. La poétique de la rêverie. Paris : Presses universitaires de France.

BAKHTINE, M. (1984). Esthétique et création verbale. Paris: Gallimard.

BAKHTINE, M. (1998) [1929]. *La poétique de Dostoïevski*. Trad. du russe par I. Kolitcheff. Paris : Éditions du Seuil.

BALZAC, (de) H. (1832). « Une conversation entre onze heures et minuit ». In : Balzac, (de) H., Chasles, P. & Rabou, C., *Contes Bruns*, Paris : U. Canel/A. Guyot.

BARTHES, R. (1982). « Écoute ». L'obvie et l'obtus. Paris : Éditions du Seuil, p. 217-230.

BAUDELAIRE, C. (1857). « L'invitation au Voyage ». Les Fleurs du mal. Paris : Poulat-Malassis/De Broisse.

BENJAMIN, W. (1991) [1936]. « Le Conteur ». Œuvres III. Paris : Gallimard, p. 114-151.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, J.-H. (1788). « Paul et Virginie ». Étude de la nature. Paris : P.-F. Didot le jeune.

DETIENNE, M. (1981). « Par la bouche et par l'oreille ». *L'invention de la mythologie*. Paris : Gallimard, p. 51-86.

ERLMANN, V. (2010). Reason and Resonance. A History of Modern Aurality. New York: Zones Books.

FOURNEL, J.-F. (1834) [1800]. Traité du voisinage. Paris : Louis Roudonneau.

LAMARTINE, (de) A. (1879) [1849]. Graziella. Paris: Gallimard.

LAPARRA, M. (1982). « Sélection thématique et cohérence du discours oral. *Le français moderne* 3, p. 208-236. En ligne: http://www.le-français-moderne.com/pages/archives-fm.html.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (1982). L'Oreille oubliée. Exposition. Paris : Centre Georges Pompidou.

CERTEAU, (de) M. (1980). « L'économie scriptuaire ». L'invention du quotidien.I, Art de faire. Paris : Gallimard.

Leriche, M. (1926). « Heure Joyeuse/Heure du Conte ». Fond patrimonial *Heure Joyeuse*. Archive du 11 février 1926. Paris : Médiathèque Françoise Sagan.

MONTAIGNE, (de) M. (1580). Essais. Bordeaux: S. Millanges.

NANCY, J.-L., (2002). À l'écoute. Paris : Galilée.

PERRAULT, C. (1697). « Le petit chaperon rouge ». Histoires ou Contes du temps passé. Avec des moralitez. Paris : Claude Barbin.

PRIVAT, J.-M., (2015). « Bouche à oreille », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 20 sept. 2015. Dernière modification le 26 févr. 2019. Accès : http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/bouche-a-oreille.

PROUST, M. (1919-1927). « Le côté de Guermantes ». À la recherche du temps perdu. Paris : Éditions de la Nouvelle revue française.

RUSSO, J. A., (1976). « From Oral to Aural ». In: Stolz B. A. & Shannon R. S. (éd.), *Oral Literature and the Formula*, 3, Ann Arbor.

SAUSSURE, (de) F. (1916). Cours de linguistique générale. Lausanne/Paris: Payot & Cie.

TOMATIS, A., (1963). L'oreille et le langage. Paris : Éditions du Seuil.

NOTES

- 1. Sur « le rôle actif de l'autre dans le processus de l'échange verbal », parmi les analyses linguistiques discursives et pragmatiques –, voir la contribution de M. Laparra (1982).
- 2. « Ulysse était allé à Dodone pour apprendre du grand Chêne la volonté de Zeus et pour savoir comment il rentrerait dans la terre d'Ithaque [...] » Homère, *Odyssée*, XIX, 296-298.
- **3.** M. Bakhtine (1998 [1929], p. 242) semble bien décrire ce que nous pourrions nommer auralité intérieure ou écoute muette quand il précise en termes joliment figurés qu'une « attitude dialogique est possible vis-à-vis de notre propre énoncé [...] si nous ouvrons des parenthèses intérieures. »

AUTEUR

JEAN-MARIE PRIVAT

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France